

# ZOOM SUR *Le cœur économique*

UN CENTRE-VILLE ATTRACTIF POUR UNE VILLE ACTIVE TOUTE L'ANNÉE



# UN STATIONNEMENT IDENTIQUE AVANT ET APRÈS TRAVAUX

## →| Redonner vie à un espace en friche

Le parking du stade reste peu accueillant, notamment en cas de pluie et dissuade les usagers et visiteurs ; sa requalification offrira enfin un stationnement confortable et donnera une image plus valorisante de la commune et permettra d'accueillir davantage de flux.

## →| Une capacité identique, plus de confort

Le futur parking souterrain, aménagé sur le site actuel du parking, proposera près de 300 places réparties sur deux niveaux. Il viendra en remplacement des 250 places actuellement disponibles en surface.

Afin de répondre aux besoins de tous les usagers, une tarification adaptée sera mise en place, tenant compte des horaires et des saisons. Une période de gratuité est également à l'étude.



Des formules d'abonnement spécifiques seront proposées aux commerçants et aux résidents du secteur.



## →| Anticipation pendant les travaux

La Ville s'engage à maintenir l'accessibilité du centre-ville et du port grâce à une stratégie de stationnement anticipée et adaptée s'appuyant sur deux leviers.

- **En journée**, les stationnements longue durée seront dirigés vers des parkings provisoires à 3 minutes à pied. Cela libérera des places pour les visiteurs, les personnes fragiles et la clientèle des commerces. De nombreuses places seront réservées aux commerçants, actifs et riverains utilisant ponctuellement un second véhicule.

- **En été**, des parkings-relais plus éloignés seront proposés, avec un service de navettes et une offre de location de vélos. Cette organisation souple et évolutive vise à préserver un centre vivant, fluide et accueillant, même pendant les travaux.

## QUESTIONS RÉPONSES SUR LE PÔLE ÉCONOMIQUE

Le maintien et le développement de l'activité économique est au cœur des enjeux de « Enchantons Cavalaire ». Le centre-ville est conçu pour être un moteur économique au service du commerce de proximité.

Les 3 pôles vont-ils dynamiser l'économie et la vie sociale ?

**VRAI** Le parking du stade, aujourd'hui en friche, et la salle des fêtes, vieillissante et mal isolée, vont être entièrement repensés. La Ville, propriétaire de tout le site, y développera trois pôles complémentaires – vie, événementiel et économique – pour concentrer services, culture, loisirs et commerces en un seul lieu attractif. L'objectif : créer une vraie synergie et **dynamiser l'activité économique et sociale de Cavalaire** en attirant davantage de flux.

Le projet fonctionne indépendamment du reste de la ville ?

**FAUX** Au contraire, il s'inscrit dans une vision d'ensemble, avec une cohérence urbaine renforcée entre le port et le centre-ville. L'avenue Charles de Gaulle, entièrement repensée, devient un axe structurant. Les circulations seront également plus fluides entre l'avenue des Alliés et le cœur de ville, grâce à des liaisons renforcées, notamment par la rue Pierre et Marie Curie et le square Léon Marius André.

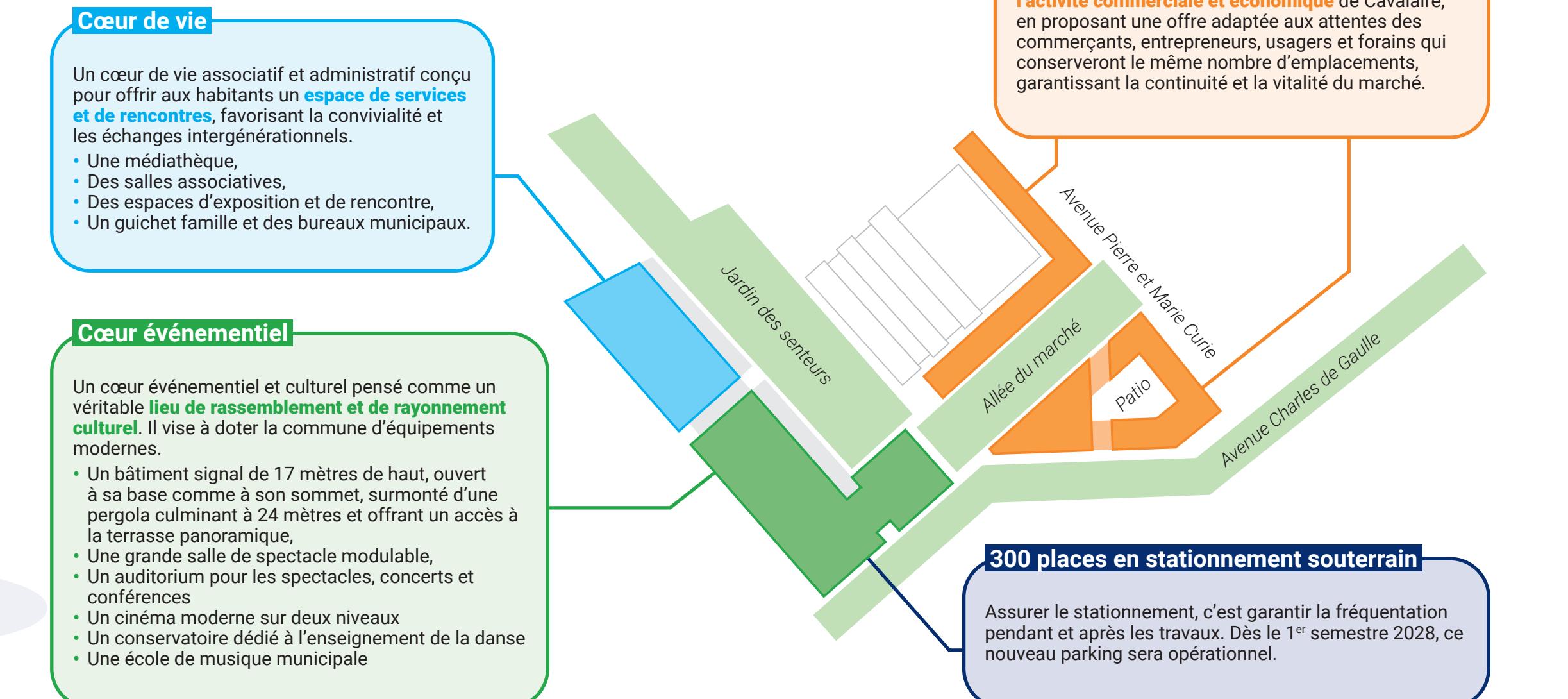


### → Calendrier

Prévue en 2028, la tranche optionnelle du pôle économique ne sera validée que si elle est validée financièrement.



Lorsqu'un centre-ville est rénové, embellie et mieux organisé, ce sont les commerces existants qui en profitent les premiers.



Le projet veut-il faire vivre Cavalaire toute l'année ?

**VRAI** Plus de services, c'est plus de fréquentation. Plus de fréquentation, c'est plus de clients **dans les boutiques, restaurants et commerçants, du matin au soir et toute l'année** :

En journée, familles, jeunes et usagers fréquentent l'école de musique, la médiathèque et les services publics. En soirée, associations, concerts, événements et restaurants créent des moments de convivialité. En semaine comme le week-end, habitants et visiteurs profitent du cinéma, des expositions, des spectacles et des conférences.



Les travaux du pôle économique débutent-ils dès 2025 ?

**FAUX** Le pôle économique est une tranche optionnelle du projet qui n'interviendra qu'après 2028, une fois réalisés les pôles de vie et événementiel. Ce calendrier offre le temps nécessaire pour affiner les activités du pôle économique avant son **démarrage en 2028** et une mise en service prévisionnelle en 2029.



Le pôle économique va-t-il concurrencer les activités existantes ?

**FAUX** L'objectif est de permettre aux commerçants de travailler toute l'année. Il ne s'agit pas de remplacer ou de concurrencer ce qui existe, mais d'**attirer de nouveaux publics et de prolonger la fréquentation au fil des saisons**. Les démarches participatives menées jusqu'ici ont permis d'identifier des besoins complémentaires. À ce stade, les activités et services suivants ont été envisagés :

- La possible relocalisation des services de la Poste
- Une salle de sport et une maison médicale améliorant l'offre de services.
- Des espaces de co-working, répondant aux nouveaux modes de travail.
- 4 à 5 commerces et halle gourmande, favorisant une activité économique pérenne.



Le pôle économique, c'est bien pour 2028, quoi qu'il arrive ?

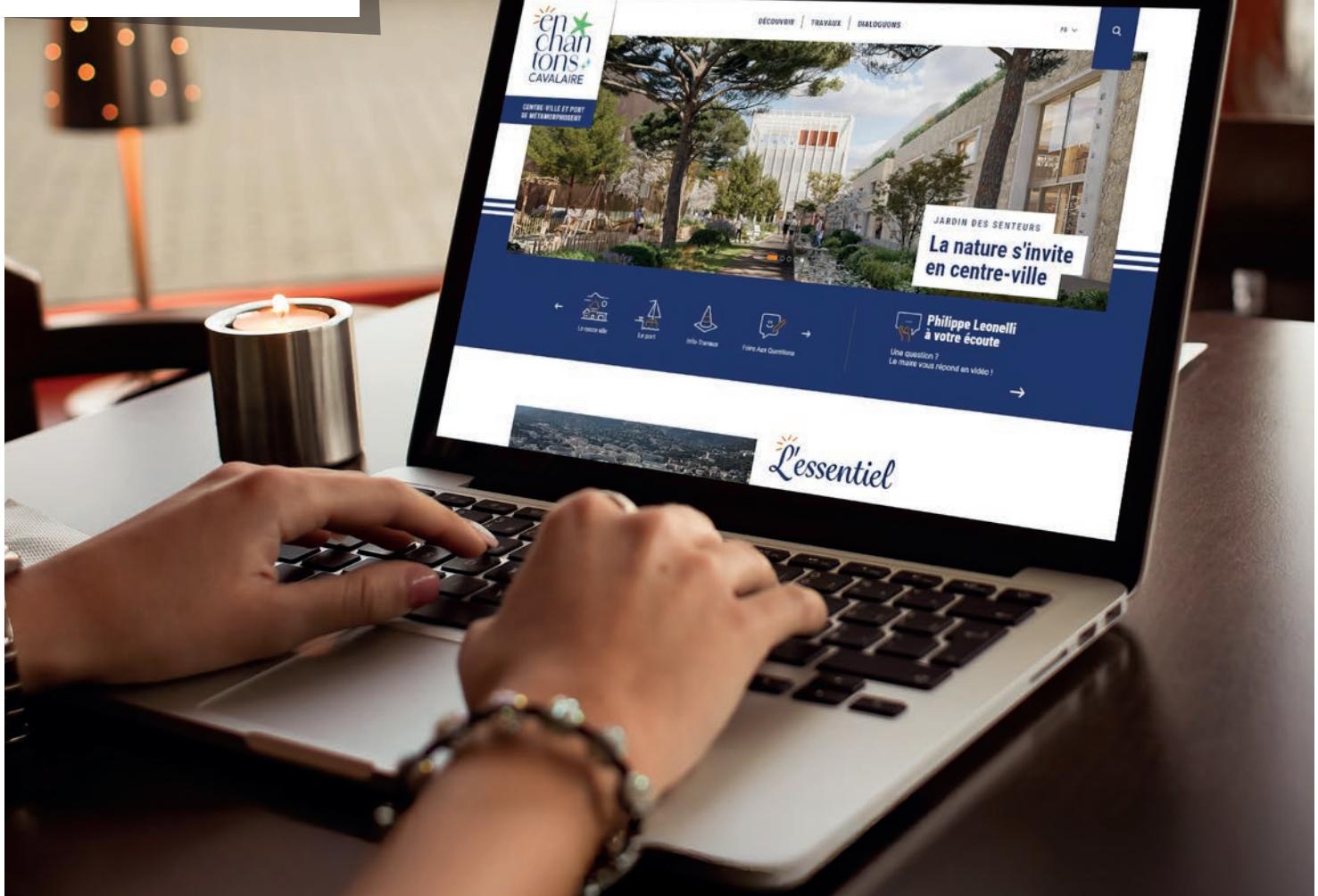
**FAUX** Le démarrage de cette tranche optionnelle ne sera engagé que si le pôle économique est validé financièrement, et il y aura une nouvelle phase de concertation avec les commerçants.



→ Activités et services envisagés



ENCHANTONSCAVALAIRE.FR



CENTRE-VILLE ET PORT  
se métamorphosent



Avec le concours de



Destination France  
Port de plaisance d'avenir



Var  
Le Département

